

### Données d'activité

Au cours de l'année 2017, les commissions de surendettement de France métropolitaine ont été saisies de 181 123 situations de surendettement. Ce nombre est en baisse de 6,7 % par rapport à celui de l'année précédente. La part des redépôts, en hausse de 1,7 point à 47,0 %, continue de progresser en raison d'un recul des redépôts moindre que celui des primo-dépôts.

En 2017, les commissions ont traité 179 481 situations de surendettement, contre 209 748 en 2016. Ce résultat est toutefois à relativiser, l'orientation de nombre de situations individuelles ayant été temporairement suspendue en fin d'année en raison des évolutions législatives concernant le traitement du surendettement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (notamment la suppression de la phase judiciaire d'homologation, hors procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire).

Parmi les 179 481 situations de surendettement traitées par les commissions en 2017, 65 813 (36,7 %) ont été orientées vers une procédure de rétablissement personnel (PRP). Les commissions ont imposé ou recommandé des mesures dans 35,6 % des cas (63 901 situations, dont 15 220 comportant une suspension d'exigibilité de créances). 20 171 situations (11,2 %) se sont conclues par un plan conventionnel de règlement amiable, entre les débiteurs et leurs créanciers, 14 129 situations (7,9 % du total) ont été clôturées et 15 467 (8,6 %) ont été considérées comme irrecevables.

Le nombre de ménages en cours de désendettement, c'est-à-dire ayant bénéficié ou étant sur le point de bénéficier de mesures destinées à remédier à leur surendettement, peut être évalué, sur la base des données enregistrées à ce titre dans le fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP), à un peu plus de 790 000 fin décembre 2017, contre 828 000 en fin d'année 2016 (-4,4 %).

### Typologie de l'endettement

L'endettement global des ménages dont les situations ont été déclarées recevables par les commissions de surendettement au quatrième trimestre 2017 se monte à 1,526 milliard d'euros pour 25 778 situations de surendettement. Au quatrième trimestre 2016, l'encours des dettes s'élevait à 1,628 milliard d'euros pour 40 981 situations de surendettement. Les différences ne tiennent pas à l'évolution naturelle du surendettement, mais à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales au 1<sup>er</sup> janvier 2018 qui a conduit les secrétariats des commissions de surendettement à préparer leur mise en œuvre en différant temporairement l'orientation des situations soumises entre mi- novembre et fin décembre 2017. Cette décision, sans incidence sur les ménages ayant déposé un dossier pendant cette période, a permis de finaliser pour la fin de l'année les dossiers en cours. **La prorogation du traitement de certaines situations en fin d'année 2017, en particulier celles relevant d'une orientation vers le rétablissement personnel, a non seulement réduit le nombre de situations traitées et l'encours global des dettes, mais aussi modifié la structure et les caractéristiques des situations recevables, les rendant difficilement comparables à celles des trimestres précédents. La publication des tableaux et graphiques sur la typologie de l'endettement (pages 3 et 4 du baromètre) est donc également temporairement interrompue.**

# Données d'activité au cours des cinq dernières années

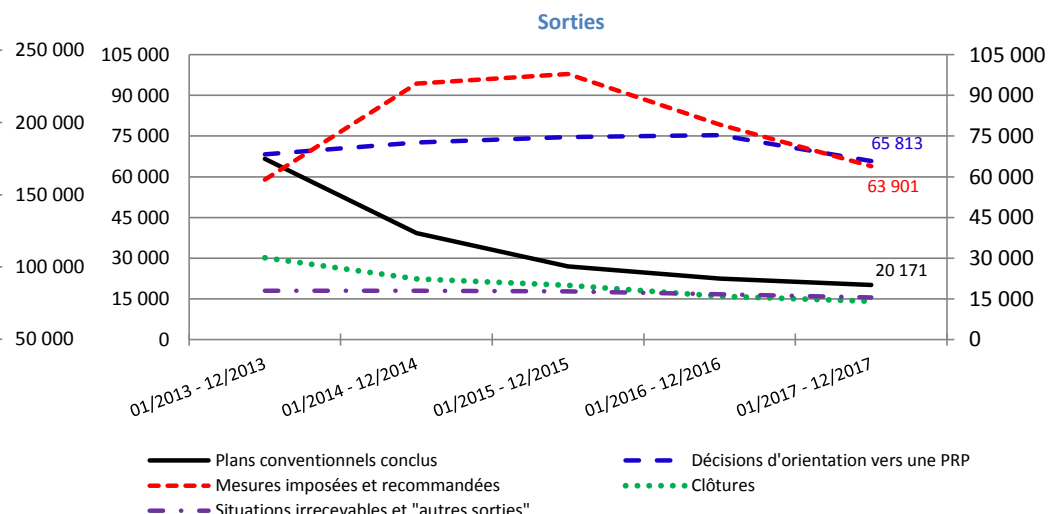
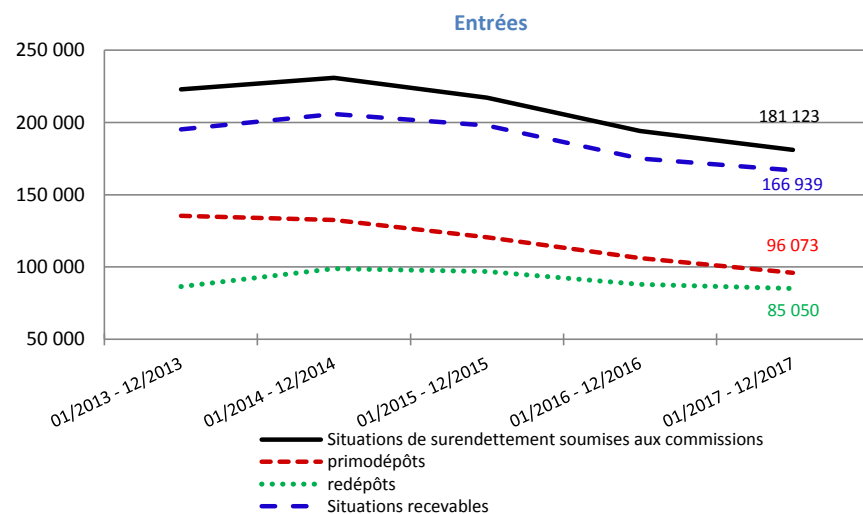
01/2013 - 12/2013    01/2014 - 12/2014    01/2015 - 12/2015    01/2016 - 12/2016    01/2017 - 12/2017

## ENTREES

Situations de surendettement soumises aux commissions	223 012	230 935	217 302	194 194	181 123
<i>primodépôts</i>	61,0%	57,4%	55,5%	54,7%	53,0%
<i>redépôts</i>	39,0%	42,8%	44,5%	45,3%	47,0%
Situations recevables	195 219	205 787	197 823	175 098	166 939

## SORTIES

Situations traitées par les commissions	241 892	246 538	237 259	209 748	179 481
Plans conventionnels conclus	66 601	39 266	26 994	22 530	20 171
Décisions d'orientation vers une Procédure de Rétablissement Personnel (avec ou sans liquidation judiciaire)	68 235	72 622	74 613	75 319	65 813
Mesures imposées et recommandées	58 883	94 379	97 878	79 248	63 901
<i>dont mesures immédiates élaborées par les commissions</i>	0	51 789	68 250	53 630	42 127
<i>dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité</i>	17 622	38 644	36 860	24 174	15 220
Clôtures	30 144	22 314	19 990	15 978	14 129
Situations irrecevables et "autres sorties"	18 029	17 957	17 784	16 673	15 467



## Ménages en situation de désendettement depuis le 1er trimestre 2011 (en milliers)

